Séance publique de consultation

du 25 septembre 2017

Procès-verbal de la séance publique de consultation, tenue le 25 septembre 2017, à 19 h, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, à laquelle est présent monsieur le conseiller Robert Cantin, agissant à titre de président de la séance.

Monsieur François Lapointe, greffier, est présent.
Madame Linda Bonneau, directeur adjoint du Service de l'urbanisme est présent.

– – – –

Séance publique de consultation

La présente séance est tenue pour soumettre à la consultation publique le projet de règlement suivant concernant un amendement à la réglementation d'urbanisme, à savoir :

Règlement n° 1608

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de modifier :

- les normes concernant le calcul de la superficie d'une enseigne;
- les normes concernant les enseignes à message variable;
- les normes applicables aux panneaux-réclames;

et ce, pour l'ensemble du territoire »

Le président, en collaboration avec le greffier et le directeur adjoint du Service de l'urbanisme, explique l'objet de ce projet de règlement. Par la suite, il invite les personnes présentes à s'adresser aux représentants de la Ville pour obtenir tout détail additionnel ou faire part de leurs commentaires au sujet de ce règlement.

Certaines questions sont posées et des commentaires sont émis à l'égard du projet de règlement n° 1608.

Robert Cantin Président	François Lapointe Greffier